

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Formation – encadrement pour archers intermédiaires
13, 14 et 15 décembre 2013
Drummondville

Section à remplir par le participant (en lettres moulées)

Club :

| | |
|---------------|---------------------|
| Nom : | Prénom : |
| Adresse : | Ville : |
| Code postal : | Date de naissance : |
| Téléphone: | No de membre : |
| Courriel : | No PNCE: |



*libellez votre chèque à l'ordre de : Fédération de tir à l'arc du Québec.
Retourner le formulaire dûment rempli avec le paiement à l'adresse suivante :

Tir à l'arc du Québec
4545 Avenue Pierre-de-Coubertin,
Montréal, Québec, H1V 0B2

La date limite pour s'inscrire est fixée à 30 jours avant la date du stage.

Le nombre est limité à 12 inscriptions.

Seulement les inscriptions accompagnées du paiement complet seront retenues.

Annulation de la part du participant :

-Avant deux semaines de la date du cours de frais de 25% seront retenus ;

-Aucun remboursement si annulation une semaine avant le stage ;

Annulation de la part de la Fédération : - *Le coût du stage sera remboursé en totalité.*

EXIGENCES ET CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Être âgé de 16 ans et plus;
2. Être un archer initié avec une expérience de plus de 6 mois dans la pratique du tir à l'arc;
3. Être membre de TAQ;

LE COÛT DE 125.00\$ INCLUT:

- Les documents de formation; L'inscription à l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) et au Tir à l'Arc Canada (TAC); L'évaluation des participants et des travaux demandés.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les exigences de certification sont les suivantes :

LORS DU COURS :

- *Assister à tous les modules du cours ; Réussir l'évaluation faite lors du cours par la personne-ressource.*

APRES LE COURS :

- *Les participants qui auront réussi, recevront une lettre d'attestation d'instructeur formé et évalué.*

POUR OBTENIR LA CERTIFICATION VOUS DEVEZ :

- *Compléter et réussir l'évaluation de Prise de décisions éthiques en ligne ; Compléter et transmettre le portfolio dans les 12 mois suivant le cours ;*

HORAIRE DU STAGE :

- *Vendredi de 19h00 à 22h00 ; Samedi et dimanche de 8h00 à 17h00*

SECTION À REMPLIR PAR TIR À L'ARC QUÉBEC (ADMINISTRATION)

montant payé: \$

Modalité de paiement :